RCS : CHAMBERY
Code greffe : 7301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00095
Numéro SIREN : 316 343 441
Nom ou dénomination : EPSYS

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2017 sous le numéro de dépôt 5316

TRIBUNAL de COMMERCE-CHAMBERY
DEPOT du 11 AOUT 2017
N° 5316 Le Greffier,

EPSYS

Société par actions simplifiée au capital social de 3.767.574 d'euros
Siège social : 652, route de Plaimpalais, 73230 Saint-Alban-Leysse
316 343 441 RCS Chambéry

(la « **Société** »)

ACTE SOUS SEING PRIVE CONSTATANT LES DECISIONS DES ASSOCIES EN DATE DU 30 JUIN 2017

Le 30 juin 2017, à 11h30, dans les locaux du cabinet Bredin Prat, situés 53, quai d'Orsay, 75007 Paris, les associés mentionnés ci-après :

(1) **Schneider Electric France**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 35, rue Joseph Monier, 92500 Rueil Malmaison, enregistrée sous le numéro 421 106 709 RCS Nanterre ("**Schneider Electric France**");

(2) **Epsys Holding**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé au 29, avenue du Roule, 92200 Neuilly-sur-Seine, enregistrée sous le numéro 830 145 173 RCS Nanterre ("**Epsys Holding**");

détenant collectivement l'intégralité du capital social et des droits de vote de la Société, ont pris les décisions suivantes à l'unanimité au moyen d'un acte sous seing privé, conformément aux dispositions de l'article 19(B) des statuts de la Société :

Première décision

(Constatation de la démission du président et nomination d'un nouveau président)

La collectivité des associés de la Société, connaissance prise de la démission de Monsieur Jean-Baptiste Guermonprez de ses fonctions de président de la Société, prend acte de ladite démission avec effet ce jour, et donne quitus à Monsieur Jean-Baptiste Guermonprez de ses fonctions de président de la Société.

En conséquence de ce qui précède, la collectivité des associés de la Société décide de nommer Monsieur Marc Adjiman, né le 8 mai 1967 à Enghien-les-Bains (95), de nationalité française, demeurant 50, rue de Malte, 75011 Paris, en qualité de président de la Société, pour une durée indéterminée, à compter de la date des présentes, en remplacement de Monsieur Jean-Baptiste Guermonprez, démissionnaire.

La collectivité des associés de la Société décide que la rémunération de Monsieur Marc Adjiman s'élèvera à 300 000 euros au titre de ses fonctions de président.

La collectivité des associés de la Société prend acte du fait que Monsieur Marc Adjiman a indiqué qu'il acceptait d'ores et déjà sa nomination en qualité de président de la Société, et qu'il satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice de ce mandat.

Greffe du Tribunal de Commerce de Chambéry : dépôt N°5316 en date du 11/08/2017

Deuxième résolution

(Pouvoirs en vue des formalités)

La collectivité des associés décide à l'unanimité de donner tous pouvoirs au président de la Société ou au porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé pour accomplir toutes formalités de publicité ou de dépôt requises par les dispositions légales et réglementaires applicables, et plus généralement faire tout le nécessaire à l'effet de ce qui précède.

Fait à Paris, le 30 juin 2017, en trois exemplaires originaux.

Par : _____

Schneider Electric France
Représentée par Monsieur Bernard Mangin

Par : _____

Epsys Holding
Représentée par Monsieur Grégoire Libert